

ASSEMBLÉE NATIONALE7 décembre 2023

CONTRÔLER L'IMMIGRATION, AMÉLIORER L'INTÉGRATION - (N° 1943)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 645

présenté par

Mme Regol, Mme Chatelain, Mme Rousseau, Mme Taillé-Polian, M. Raux, M. Bayou et
Mme Arrighi

ARTICLE 13 BIS A

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le groupe Écologistes-NUPES s'oppose à cet article 13 Bis A dont les dispositions semblent disproportionnées au regard de l'objectif poursuivi.